
SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation E-Shell 450, E-Shell 451, BB3, E-Shell 350, E-Clear, E-Shell 450 M, E-Clear 3SP

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Secteur d'utilisation

Light curing resin for EnvisionTec's family Computer Aided Modeling Devices

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur

Envisiontec GmbH

Brusseler str., 51

Germany-D45968 Gladbeck

boîte postale:

Téléphone: 49204398750

Telefax: 492043987599

E-mail: info@envisiontec.com

Renseignement téléphone: 49204398750

www.envisiontec.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangers pour la santé

Skin Irrit. 2

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

Dangers pour la santé

Skin Sens. 1

Consignes en cas de risques pour la santé

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Dangers pour la santé

Eye Irrit. 2

Consignes en cas de risques pour la santé

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Dangers pour la santé

Repr. 2

Consignes en cas de risques pour la santé

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

Dangers pour l'environnement

Aquatic Chronic 3

consignes en cas de risques pour l'environnement

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide

Pictogrammes des risques



GHS07

GHS08

Mention d'avertissement

Attention

Danger

Mentions de danger

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

Consignes en cas de risques pour l'environnement:

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Informations générales:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection.

Réaction:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Conservation:

P404 Stocker dans un récipient fermé.

Evacuation:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération de déchets industriels.

2.3 Autres dangers

Autres effets nocifs

People who suffer from skins problems, asthma, allergies, chronic or recurring respiratory illnesses must not be deployed in processes, which use this substance.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.1/3.2 Substances/Mélanges

Composants dangereux

Methacrylated monomer	15 - 30 %
CAS Proprietary	
Skin Irrit. 2, H315 / Skin Sens. 1, H317 / Eye Irrit. 2, H319	
Methacrylated oligimer	60 - 80 %
CAS Proprietary	
Skin Irrit. 2, H315 / Skin Sens. 1, H317 / Eye Irrit. 2, H319	
Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide	1 - 2 %
CAS 75980-60-8	
EC 278-355-8	
Repr. 2, H361f / Aquatic Chronic 3, H412	

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. en cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement spécial

Treat symptomatically.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Informations complémentaires

Le produit lui-même n'est pas combustible. ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la répandre dans les canalisations.

5.1 Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Indications diverses

Éliminer immédiatement les quantités renversées.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition.

Équipes d'intervention

Protection individuelle

Utiliser une protection respiratoire adéquate

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit:

Matériau absorbant, organique

Sable

Liants chimiques, contenant des acides

6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation

Prévoir une aspiration de l'air ambiant à hauteur du sol. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de lutte contre l'incendie

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Mesures usuelles de la prévention d'incendie. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver le récipient bien fermé. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protect from the action of light. Store at temperature between 5 - 30 C.

Conseils pour le stockage en commun

Matières à éviter

Agent oxydant
Agent réducteur
Base forte
Alcools

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Protéger les conteneurs contre l'endommagement. Protect against: UV radiation, sunlight.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée:

Lunettes avec protections sur les côtés
lunettes à coques

Protection de la peau

Modèle de gants adapté:

Gants à usage unique

Matériau approprié:

NBR (Caoutchouc nitrile)
Caoutchouc butyle

Matériau déconseillé:

NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel)

Protection corporelle:

Protection du corps appropriée:

Tablier

blouse de laboratoire

Protection respiratoire

With correct and proper use, and under normal conditions, breathing protection is not required.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:
ventilation insuffisante

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

État

liquide

Couleur

transparent

incolore

gris foncé

Odeur

Acrylate

	paramètre	Méthode - source - remarque
pH		non déterminé
Point de fusion/point de congélation		non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>100 °C	
Point éclair (°C)	>150 °C	
Vitesse d'évaporation		non déterminé
inflammabilité		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité		non déterminé
limite inférieure d'explosivité		non déterminé
Pression de la vapeur		non déterminé
Densité de la vapeur		non déterminé
Densité	1.06 - 1.12 g/cm ³ Temperature 25 °C	
Solubilité dans les corps gras (g/L)		non déterminé
Solubilité dans l'eau (g/L)		pratiquement insoluble
Soluble (g/L) dans		non déterminé

	paramètre	Méthode - source - remarque
	Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé
	Température d'auto-inflammabilité	non déterminé
	Température de décomposition	non déterminé
	Viscosité, dynamique 200 - 600 mPa*s Temperature 25 °C	
	temps d'écoulement	non déterminé
	Viscosité, cinématique	non déterminé

9.2 Autres informations pertinentes relatives à la sécurité

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

No hazardous reaction when handled and store to provisions.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Risque de polymérisation

with heat evolution in presence of radical forming substances, reducing agents, and/or heavy metals ions.

10.4 Conditions à éviter

En cas d'une action de la lumière:

Risque de polymérisation

Can polymerize with intensive heat release.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter

Agent oxydant

Agent réducteur

Générateur de radicaux

Peroxydes

alcalies (bases)

Métaux lourds

10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations complémentaires

Product has not been tested. The statement is derived from properties of the components.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité dermique aiguë

ingrédient Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide

Toxicité dermique aiguë >2000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat

Méthode

OCDE 402

Toxicité orale aiguë

ingrédient Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide

Toxicité orale aiguë >5000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat

Méthode

OCDE 401

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Estimation/classification

Irritant.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire

Estimation/classification

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Sensibilisation cutanée

Estimation/classification

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Toxicité pour la reproduction

Estimation/classification

Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide

Susceptible de nuire à la fertilité.

SECTION 12: Informations écologiques

Indications diverses

Do not allow uncontrolled discharge of product into environment. Do not allow to enter into surface water or drains. The product has not been tested. The statement is derived from the properties of the components.

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

ingrédient Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson 6.53 mg/L

Dose efficace

CL50:

Durée du test 48 h

espèce

Oryzias latipes (Ricefish)

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés

ingrédient Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés 3.53 mg/L

Dose efficace

EC50

Durée du test 48 h

espèce

Daphnia magna (puce d'eau géante)

Méthode

OCDE 202

12.2 Persistance et dégradabilité

Estimation/classification

The product has not be tested.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Estimation/classification

The product has not be tested.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

The product has not be tested.

12.6 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code des déchets conditionnement 070208

déchets dangereux Oui.

Désignation des déchets

autres résidus de réaction et résidus de distillation

Code des déchets produit 070208

déchets dangereux Oui.

Désignation des déchets

autres résidus de réaction et résidus de distillation

SECTION 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 N° UN	non applicable	non applicable	non applicable
14.2 Désignation officielle pour le transport			
14.3 Classe(s)			
14.4 Groupe d'emballage			
14.5 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT			
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC			

Informations complémentaires - Transport par voie terrestre (ADR/RID)

remarque

No dangerous good in sense of this transport regulation.

Informations complémentaires - Transport maritime (IMDG)

remarque

No dangerous good in sense of this transport regulation.

Informations complémentaires - Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

remarque

No dangerous good in sense of this transport regulation.

Informations complémentaires

Modes de transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autorisations et limites d'utilisation

Notice explicative sur la limite d'occupation

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

SECTION 16: Autres informations

Indications diverses

Observe labels and safety data sheets for chemicals used in processing. Notice the directions for use on the label.

Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Références littéraires et sources importantes des données

The above information describes exclusively the safety requirements of the product and is based on our present-day knowledge. The information is intended to give you advice about the safe handling of the product named in this safety data sheet, for storage, processing, transport and disposal. The information cannot be transferred to other products. In the case of mixing the product with other products or in the case of processing, the information on this safety data sheet is not necessarily valid for the new made-up material.